

MINUSMA **HEBDO**

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 130 • février 2019



LA PROMOTION DE LA PAIX ET DE LA RÉCONCILIATION PAR LE DIALOGUE

LA MINUSMA CONTRIBUE À REDYNAMISER LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DE **KIDAL**

TOMBOUCTOU : L'INITIATION À LA GESTION DES RISQUES INDUSTRIELS AU CŒUR D'UNE FORMATION DE LA POLICE DES NATIONS UNIES

A **TOMBOUCTOU**, LA 3ÈME ÉDITION DU FESTIVAL DU VIVRE ENSEMBLE RENFORCE LES RELATIONS ENTRE LES COMMUNAUTÉS

MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE • DROITS DE L'HOMME • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • RÉFORMES DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD DE PAIX • ENSEMBLE RÉUSSIR LA PAIX

SOMMAIRE

DANS CE NUMÉRO

3 JUSTICE ET RÉCONCILIATION : QUAND LES HABITANTS DU CERCLE DE KORO SE RETROUVENT

5 LA MINUSMA PARTICIPE À LA RÉDUCTION DES VIOLENCES COMMUNAUTAIRES PAR LE LANCEMENT DE DEUX PROJETS AGRICOLES À GAO

6 LA MINUSMA CONTRIBUE À REDYNAMISER LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DE KIDAL

7 LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ : DES CHERCHEURS ET PRATICIENS EN DROIT SE PERFECTIONNENT AVEC LE SOUTIEN DE LA MINUSMA

9 TOMBOUCTOU : L'INITIATION À LA GESTION DES RISQUES INDUSTRIELS AU CŒUR D'UNE FORMATION DE LA POLICE DES NATIONS UNIES (UNPOL)

11 A TOMBOUCTOU, LA 3ÈME ÉDITION DU FESTIVAL DU VIVRE ENSEMBLE RENFORCE LES RELATIONS ENTRE LES COMMUNAUTÉS

14 LES HABITANTS DE DOUGOURAKORO SE FAMILIARISENT AVEC LE MANDAT ET LE RÔLE DE LA MINUSMA

15 BRÈVES

17 COMMUNIQUÉS



Adoptez l'éco-attitude

N'imprimez ce document
que si cela est nécessaire !

JUSTICE ET RÉCONCILIATION : QUAND LES HABITANTS DU CERCLE DE KORO SE RETROUVENT



Les 4, 5 et 6 février derniers, des rencontres historiques ont eu lieu dans les villages dogons de Am et de Dangaténé, dans la région de Mopti (cercle de Koro) : leurs frères, ressortissants du village peuhl de Yorou, sont venus parler de paix. Grâce au projet pilote «Justice et réconciliation» de la MINUSMA, ces deux communautés sœurs ont ainsi mis fin à deux années de conflits. Voici une action de médiation du bureau régional de la MINUSMA à Mopti, qui permet aujourd'hui d'envisager un retour durable du «vivre ensemble», caractéristique de cette région depuis des siècles.

Sous escorte de la MINUSMA, une importante délégation d'autorités et de notables du village peuhl de Yorou foule, pour la première fois depuis bientôt deux ans, le sol de Am, village dogon de la Commune de Bondo. Retrouvailles et salutations chaleureuses pour ces communautés du Cercle de Koro qui, la veille encore, n'étaient pas sûres d'oser LA réconciliation. C'est pourtant chose faite, grâce aux efforts de la MINUSMA et de son bureau régional à Mopti. Le projet pilote «Justice et réconciliation», initié par la Mission onusienne, en a été l'outil. Pour la Cheffe du bureau régional

de la MINUSMA à Mopti, Fatou Dieng Thiam, son objectif est on ne peut plus clair : « Ramener les communautés dans le «vivre ensemble» », a déclaré Fatou Dieng Thiam, avant de poursuivre : « La mission est parvenue à ramener la confiance entre les communautés peuhl et dogon (...) Tout le monde est conscient que la paix doit désormais être activée et que les hostilités ne servent plus à rien et qu'il faut aller vers la paix et le développement », a conclu la Cheffe du bureau de la MINUSMA à Mopti ».

Selon certains observateurs, jusqu'à ce jour historique, la paix semblait tout simplement impossible. « J'avais perdu tout espoir. Politiquement je ne voyais pas d'issue ; administrativement, je ne voyais pas d'issue... Que la MINUSMA puisse organiser une rencontre comme celle-là, même si ça se limitait là, honnêtement, c'est un espoir. J'ai perdu beaucoup de parents et beaucoup de biens mais je suis fier de retrouver ces gens aujourd'hui. Je suis très content et très fier et je remercie infiniment la MINUSMA », s'est réjoui Harouna Dounion, un habitant du village de Dangaténé.



« Pardonnons-nous et donnons-nous la main. La paix, c'est le médicament ». Cette déclaration de Pierre Dounion, un autre habitant de Dangaténé, témoigne de la volonté des populations à en finir avec ce conflit. Une volonté qui aura été déterminante pour parvenir à la paix. Les Chefs des villages de Yorou et Am, eux aussi, ont manifesté leur intérêt pour la paix, se promettant dans la foulée d'aller de l'avant, ensemble. « Ils sont venus à Am et ensuite nous les avons raccompagnés à Yorou, on est très heureux de cela. Maintenant, il faut que l'on aille de l'avant », s'est ainsi exprimé le Chef du village de Am, Amadou Aniou. Même son de cloche chez son homologue de Yorou, Mahmoud Alpha Barry : « On remercie Dieu et qu'Il nous assiste. La MINUSMA est venue dans l'objectif de nous réconcilier et c'est chose faite. Dorénavant, la communauté et la MINUSMA seront informées de tout ce qui se passe ici ».

UNE PAIX DURABLE...

Si les émissaires du village de Yorou ont été triomphalement accueillis en frère à Am et Dangaténé, c'est pour « signer » une paix durable. Outre les repas partagés lors des retrouvailles, un certain nombre de résolutions visant à clore définitivement le douloureux chapitre du conflit ont été prises par les anciens belligérants. Il a ainsi été décidé : de la cessation de toutes les formes d'hostilités et d'attaques entre les populations des villages en question ; de la libre circulation entre les deux communautés, ce qui ne se faisait plus depuis environ deux ans ; du pardon pour les actes commis de part et d'autre ; de la restitution systématique aux propriétaires, du bétail égaré de

rendre compte des avancés de ce processus et d'en expliquer les résolutions, chacun a sa communauté.

Par ailleurs, et pour garantir l'application de ces résolutions, les deux comités se sont engagés à faire un plaidoyer auprès des éléments radicaux de chaque camp, afin d'éviter d'éventuels affrontements.

L'ABOUTISSEMENT D'UN PROCESSUS LOCAL

Le projet pilote « Justice et réconciliation » n'a pas débuté le 4 février dernier. Il a été initié par le bureau régional de la MINUSMA à Mopti il y a près de huit mois. Dès les premières semaines de sa mise en œuvre, la Mission onusienne sur place avait pu obtenir un cessez-le-feu de la part des parties au conflit. Un cycle infernal d'attaques et de représailles qui avait fait plus de 200 morts et 1 500 déplacés. En décembre dernier, Fatou Dieng Thiam, la Cheffe du bureau régional de la MINUSMA à Mopti, expliquait l'objectif du projet « Justice et réconciliation », qui est « de ramener une certaine cohésion sociale dans les villages d'Am, Yourou et Dangaténé, qui viennent d'être touchés par une vague de violence intercommunautaire, et de contribuer à faciliter les rencontres entre communautés afin de permettre aux gens de se parler ».

À travers ce projet pilote, les efforts entrepris par la MINUSMA pour rétablir le dialogue ont permis aux mécanismes traditionnels d'opérer. Grâce à la médiation des griots et des forgerons des villages de Yorou, Am et Dangaténé, les communautés ont pu aller plus loin que la cessation totale des hostilités : elles sont parvenues à la paix.

LA MINUSMA PARTICIPE À LA RÉDUCTION DES VIOLENCES COMMUNAUTAIRES PAR LE LANCEMENT DE DEUX PROJETS AGRICOLES À GAO



La MINUSMA, à travers sa Section Réforme du Secteur de la Sécurité – Désarmement, Démobilisation, Réinsertion (RSS-DDR), va financer, à hauteur de 60 millions de francs CFA, les travaux d'aménagement d'un périmètre maraîcher d'un hectare à Gorom-Gorom, ainsi que la réhabilitation d'un périmètre irrigué à Kochakareye, dans les communes de Gounzoureye et Soni Aliber, dans la région de Gao.

Le maire de la commune de Gounzoureye, Abdelkader Younoussa Maiga, a salué une aubaine pour réduire les violences communautaires et renforcer la paix et la cohésion sociale : « Le recrutement de 225 jeunes et cinq ouvriers qualifiés pendant trois mois pour travailler au sein de ce périmètre permet de réduire à coup sûr les violences communautaires. Cela génèrera aussi des ressources supplémentaires à partir de la vente des

produits pour subvenir aux charges familiales ».

Le porte-parole du chef de village de Kochakareye, tout comme la présidente des femmes du village, ont expliqué qu'avec la réhabilitation de leur périmètre irrigué, un espoir renaît pour toutes les communautés. « Ce projet apportera des changements notoires dans le village. Il sédentariserà les nomades, freinera l'exode des jeunes, donnera une activité aux femmes, nourrira notre bétail et renforcera la cohésion sociale », a notamment souligné le porte-parole du chef du village.

La réalisation de ces ouvrages s'inscrit dans le cadre des efforts consentis au quotidien par la Mission onusienne au Mali, conformément à son Mandat, en vue de renforcer la paix et la stabilité.

LA MINUSMA CONTRIBUE À REDYNAMISER LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DE KIDAL



La Division des Affaires Civiles (DAC) de la MINUSMA, en collaboration avec le Forum des Organisations de la Société Civile (FOSC), a organisé, du 09 au 13 février 2019, un atelier d'information et de sensibilisation sur les thèmes : « Vie associative et Gouvernance des OSC, stratification de la société civile : Rôle, responsabilité, liens entre les différents niveaux », au profit des acteurs de la société civile de la région de Kidal.

Selon le livre Blanc de la société civile pour la paix et la sécurité au Mali, la « Société civile » est un ensemble d'organisations non gouvernementales qui participent à la vie quotidienne d'une communauté. Elle a pour rôle d'écouter, d'accompagner et de représenter la population. Les Organisations de la Société Civile (OSC) assurent également des activités de veille, d'alerte, de plaidoyer et de suivi des actions du gouvernement, de ses partenaires et des collectivités locales. Les OSC sont aussi des médiateurs et peuvent participer activement au processus de construction de la paix.

Au Mali, les Organisations de la Société Civile, ont depuis 2012, joué un rôle majeur dans le processus de sortie de crise au niveau local et national. C'est fort de ce constat que la MINUSMA à travers sa Division des Affaires Civiles, dans sa mission d'accompagnement aux OSC, apporte un soutien technique. L'objectif de cette initiative, vise entre autres, à doter les OSC de Kidal d'instruments nécessaires pour améliorer leur participation au processus démocratique, dans le cadre de la réforme de l'Etat, de la bonne gouvernance, de la décentralisation, du développement et du changement social.

Ainsi, quelque 40 acteurs de la société civile de l'Adrar des Ifoghas, ont pris part à ces ateliers qui ont eu lieu respectivement à Tessalit et à Kidal. Durant quatre jours, les participants ont été sensibilisés sur leur rôle et responsabilités dans la vie publique. Ils ont également été initiés sur les techniques d'élaboration de plan d'action, la vie associatives et la Gouvernance des OSC.

M. Ahmed Ben Mohamed, président de la société civile d'Aguelhok, a salué la pertinence de cet atelier. « Cette formation nous a permis de renforcer nos capacités en tant qu'organisations de la société civile des différentes localités de la région de Kidal (...) et de savoir que nous sommes en mesure de signaler tout décalage entre les besoins des populations locales et les réponses apportées par les acteurs nationaux et internationaux », a-t-il souligné. Pour cela les participants se sont engagés à faire la restitution des connaissances apprises.

« Notre rôle ici est d'appuyer tous les acteurs de la société civile de Kidal évoluant dans la vie publique de leur communauté dans le souci de permettre non seulement aux OSC d'être conscientes de leurs rôles et responsabilités mais aussi d'être engagées dans la cohésion sociale, l'application de l'Accord, » a expliqué Mme Awa Faye, représentante de la Division des Affaires Civiles de la MINUSMA. Elle a ainsi exhorté les membres de la société civile à jouer pleinement leur rôle d'interface entre les décideurs, les partenaires et les communautés qu'ils représentent.

LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ : DES CHERCHEURS ET PRATICIENS EN DROIT SE PERFECTIONNENT AVEC LE SOUTIEN DE LA MINUSMA



Du 11 au 16 février 2019, se tient à l'Ecole de Maintien de la Paix Alioune Blondin Beye de Bamako, la session annuelle d'enseignement d'excellence, en droit international pénal, droit international des droits de l'homme et droit des réfugiés.

Cette sixième édition est organisée conjointement par la Fondation René Cassin-Institut International des droits de l'homme, la Fondation Friedrich Naumann pour la liberté, et la MINUSMA, à travers sa Division des droits de l'homme et de la protection.

Les sessions de formation successives ont offert à tous les acteurs impliqués l'opportunité d'approfondir la réflexion sur la problématique des droits de l'homme et de la justice transitionnelle, mais aussi de partager les bonnes pratiques pour une meilleure administration des dossiers judiciaires complexes traitant des violations graves du droit international humanitaire, du droit international des droits de l'homme et du droit des réfugiés.

Il s'agit, à travers cette initiative, de contribuer à la promotion d'une justice internationale efficace et impartiale fondée sur la lutte contre l'impunité des crimes les plus graves (génocide, crimes contre l'humanité, crimes de guerre, torture, disparitions

forcées), en restaurant le respect de la dignité humaine et de la règle de droit.

La contribution de la MINUSMA a consisté en la prise en charge des frais d'inscription de 50 Maliens provenant de l'Assemblée nationale, de l'administration de la justice, des Forces de Défense et de Sécurité Maliennes (FDSM), de la Commission nationale des droits de l'homme, des organisations de défense des droits de l'homme, et des départements ministériels. La MINUSMA a également pris en charge une part importante des dépenses pour l'organisation de cette activité, comprenant les billets des experts, la location des salles et la restauration pour tous les participants.

Une session parallèle est également prévue en faveur des membres du barreau. Elle porte sur « la protection des droits de l'homme à l'ère du numérique », le vendredi 15 février à la Cour Suprême. Un atelier d'échange avec les membres de la Cour Constitutionnelle sur Droit international et droit Constitutionnel est aussi prévu, le mardi 12 février.

La Cérémonie d'ouverture du lundi 11 février a été placée sous la présidence du Ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tiéna Coulibaly, en présence du Représentant spécial du Secrétaire général des



Nations Unies au Mali, Mahamat Saleh Annadif, de l'Ambassadeur d'Allemagne, du Directeur régional de la Fondation Friedrich Naumann pour la liberté, de la Directrice du service de coopération d'action culturelle de l'ambassade de France et du Directeur de la Division des droits de l'homme et de la protection de la MINUSMA, représentant du Haut-commissaire aux droits de l'homme au Mali, M. Guillaume Ngefa.

Le Ministre de la Justice, représentant à cette occasion le Premier Ministre Soumeylou Boubeye Maiga, a ouvert la session en rappelant que : « les droits de l'homme font partie des secteurs prioritaires pour le Gouvernement au regard de la situation de notre pays ».

Il a rappelé les efforts consentis par le Gouvernement du Mali, notamment l'adoption des lois, politiques nationales et plan d'action sur : la protection des défenseurs des droits de l'homme ; la justice transitionnelle ; la mise en place de la Commission Vérité Justice Réconciliation et la refondation de la Commission Nationale des droits de l'homme.

Selon M. Annadif, « il revient à l'ensemble des acteurs, de travailler pour qu'enfin, le Mali renoue définitivement avec la paix et la stabilité ».

Il a ajouté : « C'est dans ce sens que la MINUSMA, conformément à son Mandat issu des résolutions consécutives du Conseil de Sécurité, accompagne les efforts du Gouvernement, à travers notamment

la surveillance régulière de la situation des droits de l'homme, le renforcement des capacités opérationnelles de la justice, ainsi que le soutien au mécanisme de justice transitionnelle visant à soutenir la lutte contre l'impunité dans le pays ».

Il a terminé ses propos en adressant ses sincères remerciements au Gouvernement malien, pour la marque de confiance renouvelée et la bonne collaboration avec la MINUSMA, qui ont favorisé de nombreuses initiatives heureuses en faveur de la protection des droits de l'homme, à l'exemple de cette session.

Dans son mot de bienvenue, M. Guillaume Ngefa a salué la franche collaboration entre le Gouvernement du Mali et la MINUSMA. Celle-ci permet un partage régulier d'informations sur les cas de violations de droits de l'homme ainsi qu'une prise d'action au niveau judiciaire pour traduire les auteurs desdites violations en justice et offrir ainsi de justes réparations aux victimes.

Le Mali traverse actuellement une période difficile mais déterminante de son histoire et ce sont les choix qui seront faits en matière de lutte contre l'impunité, qui pourront garantir le retour et la pérennité de la paix.

La cérémonie de clôture se déroulera à la Cour constitutionnelle du Mali le samedi 16 février sous la Présidence de Mme Manassa Danioko, Présidente de la Cour Constitutionnelle. A cette occasion, les participants se verront remettre un certificat.

TOMBOUCTOU : L'INITIATION À LA GESTION DES RISQUES INDUSTRIELS AU CŒUR D'UNE FORMATION DE LA POLICE DES NATIONS UNIES (UNPOL)



Du 1er au 8 février dernier, la Police des Nations Unies (UNPOL) à Tombouctou a organisé une formation sur l'initiation à la gestion des risques industriels au profit de 25 agents de la Direction Régionale de la Protection Civile de Tombouctou. La formation avait comme objectif d'apporter des notions essentielles au personnel de la protection civile en matière de risques industriels.

L'initiative fait partie intégrante de l'exécution du Mandat de la MINUSMA en soutien aux Forces de Sécurité Maliennes (FSM) et la Protection Civile de la Région de Tombouctou. En effet, elle a été réalisée sur expression des besoins en formation des Forces de Sécurité Maliennes.

Durant une semaine, les participants ont travaillé sur les thèmes suivants : la prévention de risques graves d'incidents chimiques à l'intérieur et autour des installations classées contenant des produits chimiques ; la prévention rapide et de façon appropriée en cas d'incident chimique. Cette

sensibilisation devra permettre de limiter l'impact sur la santé humaine et sur l'environnement.

La rencontre a permis aux stagiaires de se familiariser avec les notions suivantes : le Système Général Harmonisé (SGH) des Nations Unies qui permet de classer les substances et mélanges pouvant créer des dangers physiques, pour la santé et l'environnement ; la classification Labelling and Packaging ou CLP (Classification, Etiquetage et Emballage) des produits en provenance ou entrant sur le sol européen. Pendant cette formation, les bénéficiaires ont aussi appris à identifier les matières dangereuses et leur transport (IMD et TMD) ; l'Etude de Dangers (EDD) qui permet de caractériser les risques inhérents à une entreprise pouvant générer ou subir des dommages affectant le personnel, le voisinage ou elle-même, et à proposer des mesures de maîtrise des risques ainsi que le Plan d'Opérations Internes (POI) d'une entreprise qui permet de faire face aux incidents ou accidents éventuels.



Présent à la cérémonie de clôture, le responsable de la Direction Régionale de la Protection Civile de Tombouctou a exprimé la profonde gratitude des Forces de Sécurité Maliennes à la MINUSMA pour cette formation qui, selon lui, est d'une importance capitale pour les FSM. « Cette formation va beaucoup nous aider à mieux jouer notre rôle de pompier », a-t-il confié.

Le sergent-chef Younoussa Mohamed Maiga, porte-parole des participants, s'est exprimé ainsi : « Durant une semaine de formation, nous nous sommes rendus compte d'à quel point on avait besoin de cette formation pour la bonne marche

de nos fonctions de sapeurs-pompiers. Cependant, nous exhortons la MINUSMA à multiplier ce genre de formations, car beaucoup d'autres pompiers de la région n'ont pas eu la chance de participer à cette formation ».

Dispensée par les Officiers de Police Individuel, points focaux de la MINUSMA auprès de la DRPC de Tombouctou, cette formation témoigne de l'engagement de la Mission onusienne à continuer dans la dynamique de partage d'expériences avec le personnel des Forces de Sécurité Maliennes, à travers ces programmes particuliers.

A TOMBOUCTOU, LA 3^{ÈME} ÉDITION DU FESTIVAL DU VIVRE ENSEMBLE RENFORCE LES RELATIONS ENTRE LES COMMUNAUTÉS



Le 8 février dernier, au stade municipal de Tombouctou, la Direction du Festival du Vivre Ensemble, en partenariat avec le Bureau régional de la MINUSMA à Tombouctou, a officiellement lancé la troisième édition par un grand concert. Le festival s'est poursuivi jusqu'au 12 février, animé par des débats citoyens, des conférences, des prestations musicales d'artistes de renommées nationales et internationales, des visites touristiques, des expositions artisanales et d'art, ainsi que des consultations médicales gratuites, offertes par le personnel en uniforme de la MINUSMA à cette occasion.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée dans une ambiance conviviale, en présence des autorités administratives et politiques de Tombouctou et Taoudénit, des représentants des associations Tabital Pulaaku et Djinna Dogon, venus pour la circonstance, ainsi que d'une délégation de la MINUSMA, conduite par le Chef de Bureau par intérim, Mamane Sani Moussa.

« Ouvrons-nous nos portes, ouvrons-nous nos cœurs, prenons-nous la main dans la main, faisons la paix pour que le monde entier nous regarde ! », a lancé le parrain de l'évènement, Elhaje Baba Haidara dit Sandi, dans son discours d'ouverture.

RENFORCER LA PARTICIPATION CITOYENNE DES JEUNES

Située aux portes du désert du Sahara, Tombouctou est l'une des villes d'Afrique dont le nom est le plus chargé d'Histoire : la cité dite des « 333 saints », ou encore « la mystérieuse », a vu le jour au Vème siècle. Elle a connu plusieurs invasions entre le XIIIème et le XVIIIème siècle, notamment Touareg, Songhaï, Marocaine, Peulh, Mossi. Chacun de ces peuples est venu avec ses traditions, habitudes, principes, mais ils se sont acceptés mutuellement et ce c'est qui a fait la valeur si spéciale de Tombouctou. « Le vivre ensemble est une tradition non pas à Tombouctou seulement, mais dans le Mali, nous devons l'entretenir », a fait entendre Salem Ould Elhaje, historien, lors d'un débat public.



Malgré le conflit de 2012 qui a porté un coup dur à la situation socioéconomique, aucune des communautés nomades (Arabe, Touareg) ni la communauté sédentaire ne manifeste de haine envers l'autre. Cependant, des méfiances persistent, par le fait du conflit qui perdure. « Cette initiative nous donne l'opportunité de se regarder dans les yeux, se dire la vérité afin de resserrer nos liens, qui sont notre richesse. Cette richesse mérite d'être revaloriser pour dépasser tout ce que sommes en train de vivre aujourd'hui. Nous remercions la MINUSMA et les autres partenaires qui nous aide à surmonter ces difficultés », a déclaré Boubacar Old Hamadi, Président de l'Autorité Intérimaire de Tombouctou.

Plusieurs débats et conférences ont eu lieu sur différents sites de la région : à l'Auberge du Désert, à la Mairie au Conseil Régional et au Café Jeunesse. Ces débats et conférences ont traité de divers thèmes autour du vivre ensemble : comment faire la promotion du vivre ensemble ; la promotion et la sauvegarde du patrimoine culturel ; la littérature et l'écriture à travers les âges. Ces discussions visent à renforcer l'exercice actif de la citoyenneté des jeunes et leur participation effective à la vie démocratique.

Des représentants de la société civile, des leaders de la jeunesse de Tombouctou et Taoudénit,

du Maire de la ville, du Président des Autorités intérimaires de Tombouctou, ainsi que des représentants du staff local de la MINUSMA, ont participé à ces séances d'échanges.

LA MUSIQUE COMME INSTRUMENT DE PAIX ET VECTEUR DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES PEUPLES

La musique adoucit les mœurs, dit-on. Pendant trois nuits, des activités culturelles se sont tenues au stade municipal. Des troupes théâtrales et des musiciens locaux de Tombouctou, mais aussi d'autres venus de Bamako, tels que Mylemo, Petit Goro et Kader Tarhanin, se sont produits sur scène, en musique ou pour des sketches, invitant les uns et les autres à l'acceptation mutuelle, à la tolérance et au vivre ensemble, dans l'objectif d'une paix durable.

Grâce à la puissance et au charme de leur art, les musiciens ont embarqué le public dans un monde de rêves, sans violence et oubliant ainsi leurs différences. « Je suis très émerveillé par toutes ces retrouvailles que cet événement crée entre les communautés, particulièrement les jeunes. Et aussi par la diversité des artistes qui se mobilisent pour le vivre ensemble de nos communautés et leur grande aspiration à la paix et la réconciliation



nationale », a témoigné Fadi Walet Mohamedine, participante au festival.

La musique permet aussi à ceux qui la pratiquent de s'éloigner du conflit et de sa violence, comme ce fut le cas de ce groupe de jeunes musiciens Aratan Nakal, les enfants du pays en français. « Nous étions tous des musiciens de Tombouctou et lors du conflit armé 2012, qui a fait déplacer certaines personnes au Sud du pays et dans la sous-région, nous nous sommes retrouvés à Bamako. C'est là qu'on a constitué le groupe, pour nous éloigner du conflit et apporter des messages de paix aux seins de nos communautés, afin de contribuer à la consolidation de la paix dans notre pays », a expliqué Issa Ag Hadani, leader du groupe.

CONSOLIDER LES RELATIONS ENTRE LE PERSONNEL DES NATIONS UNIES ET LES POPULATIONS LOCALES

Dans le cadre de son soutien à cet événement, le personnel en uniforme de la MINUSMA a tenu des consultations médicales gratuites. Une exposition des articles informatifs et promotionnels de la Mission onusienne a été également organisée par la Division de la Communication Stratégique et de l'Information Publique de la Mission. Cela dans le but d'améliorer la compréhension du travail

de la MINUSMA au Mali, mais aussi établir un climat de confiance entre les Casques bleus et les populations locales.

C'est au nom du Représentant Spécial du Secrétaire General de la MINUSMA au Mali que Mamane Sani Moussa du bureau régional de Tombouctou a transmis ses encouragements et souhaits de bon succès de cette édition aux festivaliers : « Nous sommes et nous resterons toujours aux cotés des Maliens pour raffermir la cohésion sociale entre toutes les communautés ».

Les festivités ont pris fin le 12 février dans l'après-midi, avec une dernière activité, la « dune littéraire » au bord du Canal Kanara de Tombouctou : lieu d'échanges entre jeunes sur une dune de sable au tour d'un livre, un compte, un roman., Des élèves des établissements secondaires de la ville, des historiens, des chercheurs, des acteurs de la société civile ainsi que des autorités locales y ont participé.

Pour rappel, la première édition de ce festival a été initié et financé par le Bureau Régional de la MINUSMA à Tombouctou, en collaboration avec le Conseil Communal de la Jeunesse de Tombouctou.

LES HABITANTS DE DOUGOURAKORO SE FAMILIARISENT AVEC LE MANDAT ET LE RÔLE DE LA MINUSMA



Le 12 février, la MINUSMA, à travers sa Division de la Communication Stratégique et de l'Information Publique (DCSIP) et sa composante militaire (Force), a tenu une activité de sensibilisation et d'information à Dougourakoro, commune située dans la région de Koulikoro.

L'objectif de cette rencontre était d'informer les leaders communautaires et les populations sur le Mandat de la MINUSMA et le rôle des Casques bleus dans la stabilisation du Mali.

L'activité a réuni l'imam, un conseiller du Chef coutumier et plusieurs responsables de la localité. Près de 300 personnes, dont 90 femmes et des jeunes leaders d'associations, ont participé à cette activité.

L'activité a démarré par des prières par l'Imam suivies des mots de bienvenu du représentant du Chef de village.

Les membres de l'équipes de la MINUSMA, chargées de la sensibilisation ont expliqué une heure durant, la crise multidimensionnelle de 2012 au Mali qui a entraîné l'intervention de la MINUSMA en 2013, ainsi que les actions spécifiques des Casques bleus pour la stabilisation du pays.

Beaucoup de questions liées au processus de paix et de réconciliation, au terrorisme et au processus de Désarmement, Démobilisation, Réintégration (DDR) ont été posées par les participants. Avant de conclure la séance, le représentant du Chef de village a tenu à remercier la MINUSMA d'avoir initié cet échange : « c'est la plus belle manière d'informer les populations maliennes sur ce qui se passe ». Il a demandé à ce que des activités similaires soient programmées partout au Mali pour toucher l'ensemble de la population.

Beaucoup de participants ont également souligné que c'était la première fois qu'ils échangeaient directement avec la MINUSMA sur son rôle au Mali. Être avec des Casques Bleus et échanger directement avec eux était une grande opportunité pour connaître leur travail.

Deux influenceurs maliens, qui avaient participé à une formation de sensibilisation sur le Mandat de la MINUSMA, étaient présents lors de cette activité. Ils ont pu témoigner à travers des réponses qu'ils ont apporté à certaines questions des participants, notamment sur le Mandat de la MINUSMA.

EN BREF

14 FÉVRIER

Depuis le 28 janvier dernier, une campagne d'action en faveur des populations du centre du Mali, mobilise les composantes civiles et militaires de la MINUSMA mais aussi, les autres entités des Nations Unies présentes sur place.

Intitulée «Folon», cette campagne est un déploiement multidimensionnel de grande envergure, mis en place pour plusieurs semaines, au bénéfice des populations touchées par l'insécurité, notamment dans les zones les plus reculées du centre. Pour aider les autorités maliennes à faire face à cette insécurité, mais

également pour protéger le personnel civil des Nations Unies qui participe à cette campagne, la force d'intervention rapide sénégalaise de la MINUSMA, basée dans la région, a été mise à contribution. Plusieurs activités importantes ont déjà été menées dans le cadre de cette campagne. L'on peut citer entre autres, l'aboutissement du projet pilote «Justice et réconciliation», qui a permis de mettre fin à deux ans de conflits intercommunautaires dans le cercle de Koro (région de Mopti), ou encore, des actions civilo-militaires au cours desquelles, des soins médicaux sont prodigués à des centaines de personnes.





COMMUNIQUÉS

19 FÉVRIER

LA MINUSMA PRÉOCCUPÉE PAR DES ALLÉGATIONS DE GRAVES ABUS DES DROITS DE L'HOMME DANS LE CERCLE DE BANKASS AU CENTRE DU MALI

Bamako - 19 Février 2019 - La Division des droits de l'homme et de la protection (DDHP) de la MINUSMA enquête actuellement sur des allégations de graves abus des droits de l'homme, survenus lors d'attaques perpétrées le 16 février à Minima Maoudé (environ 34 km au Sud-ouest de Bankass) et le 17 février à Libe (40 km au sud-est de Bankass), dans la région de Mopti.

Selon des rapports préliminaires, le 16 février, un groupe d'hommes armés aurait attaqué le village de Minima Maoude. Ils auraient ouvert le feu sur des civils, occasionnant plusieurs morts et blessés. Ils auraient également incendié une grande partie des cases et des greniers du village.

Le lendemain, le 17 février, un autre groupe d'hommes armés aurait attaqué le village de Libe, situé à 15 km à l'est du village Minima Maoudé. Le groupe d'hommes auraient également ouvert le feu sur des civils, faisant plusieurs morts et blessés, et incendié les cases du village, les greniers et tué le bétail.

La MINUSMA, qui dépêche une mission sur les lieux, condamne vigoureusement ces attaques et demeure vivement préoccupée par la recrudescence alarmante de la violence armée dans le cercle de Bankass.

Entre le 1er janvier et le 16 février 2019, la DDHP a documenté sept incidents ayant occasionné la mort d'au moins 49 civils dans le cercle de Bankass dans la région de Mopti.

Par ailleurs, la MINUSMA salue les efforts du Gouvernement du Mali qui a rapidement déployé un détachement des Forces Armées Maliennes (FAMA) dans la zone après les incidents, ainsi que la Gendarmerie de Bankass qui a ouvert une enquête pour faire la lumière sur ces attaques.

La MINUSMA exhorte les autorités maliennes à prendre des mesures urgentes pour prévenir des nouveaux incidents de violence armée, ainsi qu'à faire aboutir son enquête en vue de traduire en justice les auteurs de ces crimes.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

8 MARS





MINUSMA

Ensemble, réussir la paix

RETROUVEZ NOUS SUR :



<http://minusma.unmissions.org>



[facebook.com/minusma](https://www.facebook.com/minusma)



www.flickr.com/photos/minusma



twitter.com/UN_MINUSMA



www.youtube.com/minusma



https://www.instagram.com/un_minusma



MIKADO FM

Bamako 106.6 MHz

Gao 94.0 MHz

Kidal 94.0 MHz

Menaka 94.0 MHz

Mopti 91.8 MHz

Tessalit 94.0 MHz

Tombouctou 92.6 MHz

